

NOUVELLE SÉRIE }  
No. 82 } Circulaire au Clerge

Evêché de Rimonski, 13 octobre, 1883

1o. *Francs-maçons* ;—2o. *Prières pour l'Eglise* ;—  
3o. *Changements aux rubriques* ; 4o. *Tiers-Ordre de  
St François d'Assise* ;—5o. *Frais de port* ;—6o. *Corres-  
pondance*.

Messieurs et chers Collaborateurs,

I. Veuillez bien remarquer au sujet de ma Cir-  
culaire No. 80, concernant les sociétés secrètes ou dé-  
fendues : 1o qu'elle s'adresse à tous les prêtres du  
diocèse, et non pas seulement aux curés, que par con-  
séquent tous doivent y répondre ;—2o qu'il s'agit de  
renseigner le St Siège, que c'est en matière très  
grave, et qu'il y a donc pour chacun obligation stricte  
de prendre des informations et de répondre aussi  
pleinement que possible et sans retard inutile ;—3o  
que les questions posées ne regardent pas unique-  
ment la paroisse où vous résidez, mais généralement  
toutes les paroisses de la province ;—4o qu'il faut ré-  
pondre à cette Circulaire, que l'on sache quelque cho-  
se là-dessus, ou qu'on ne sache rien ;—5o que l'on  
doit dire non seulement ce que l'on connaît d'une